

Le Président de l'université Paris-Panthéon-Assas, certifie que :

M. Julien F

(Matricule 2104057)

né le 15/05/2000 à AVIGNON (Vaucluse)

a subi de la manière suivante les épreuves ci-après désignées en

Première année de Master en droit mention droit pénal et sciences criminelles

(Régime Général)

U.E. fondam. 1		total : 29/40	Acquis le 22/06/2022	Crédits ECTS : 20	
1023:	Procédure pénale (jugements et voies de recours)	22,5	sur 30		
1281:	Droit pénal spécial	21	sur 30		
U.E. compl. 1		total : 16.2/20	Acquis le 22/06/2022	Crédits ECTS : 10	
1018:	Droit pénal international et européen	7	sur 10		
1038:	Protection des données à caractère personnel	9	sur 10		
1041:	Criminologie et science pénitentiaire	9,5	sur 10		
2018:	Droit international pénal	7	sur 10		
7511:	anglais juridique master CM+TD	6,5	sur 10		
9001:	Sport 1er semestre	1,5			
9005:	Points supplémentaires attribués par le jury	1,39			
U.E. fondam. 2		total : 27.11/40	Acquis le 22/06/2022	Crédits ECTS : 20	
1029:	Grands enjeux de la justice contemporaine	19,5	sur 30		
1254:	Droit pénal des affaires	19	sur 30		
1413:	Droit processuel	22,5	sur 30		
U.E. compl. 2		total : 16.3/20	Acquis le 22/06/2022	Crédits ECTS : 10	
1024:	Droit pénal du travail	9	sur 10		
1026:	Droit de la peine	6,5	sur 10		
1283:	Droit pénal comparé	9	sur 10		
3141:	Histoire du droit pénal et de la procédure pénale	8	sur 10		
7512:	anglais juridique master CM+TD	6,5	sur 10		
9002:	Sport 2ème semestre	1,75			

Total général : 90 / 120 (moyenne 15 / 20)

Mention bien

60 crédits ECTS obtenus

admis à la Première année de Master en droit mention droit pénal et sciences criminelles

Fait à Paris, le Vendredi 26 Août 2022

Le Président de l'université



Stéphane BRACONNIER